



BULLETIN MENSUEL – SEPTEMBRE 2024

SÉANCE DU CONSEIL

La prochaine séance du conseil se tiendra le **21 octobre 2024, à compter de 19h30**.

Le maire et les membres du conseil vous accueilleront à l'Hôtel de ville, au 601, chemin de la Gare. Il vous est également possible d'assister par visioconférence. Nous vous invitons à consulter l'avis public qui sera publié début août, pour tous les détails. <https://ivry-sur-le-lac.qc.ca/nouvelles-et-avis-publics/>

FÊTE DE L'ACTION DE GRÂCE



**Les bureaux administratifs de la Municipalité
seront fermés le lundi, 14 octobre 2024
pour la fête de l'Action de grâce. Nous vous souhaitons une journée
remplie de joie et de reconnaissance.**

**Toute l'équipe sera de retour,
mardi le 15 octobre à compter de 9 h.**

LE VIVRE ENSEMBLE HARMONIEUSEMENT AVEC LA NATURE

La nature peut vivre sans l'homme, mais l'homme ne peut vivre sans la nature. Cette nature qui nous fait tant de bien et dont nous avons l'immense privilège d'en profiter dans notre Municipalité.

Nous devons nous impliquer en tant que citoyens à la ménager, à la protéger et à l'entretenir. Cependant, depuis quelques temps nous avons remarqué un certain laisser-aller en ce qui touche l'environnement :

1. Des débris autour de certaines propriétés ;
2. Des permis expirés sur les terrains lorsque les travaux sont effectués ;
3. Des blocs d'isolant rigides (habituellement bleus), alors que ce type d'isolant n'est pas permis ;
4. Des sacs de plastique faisant un cordon de bouées sur le Lac Manitou ;
5. Des embarcations amarrées au milieu du lac au lieu d'être amarrées au quai ;
6. Des déchets compostables et des encombrants sur le bord des chemins ;

Nous vous rappelons qu'il est de votre devoir de citoyen de bien entretenir nos biens (maison, terrain, embarcation, etc.). À cet effet, nous vous rappelons la procédure pour la disposition de vos déchets :

IMPORTANT – UTILISATION DES BACS SEMI-ENFOUIS ET DES BACS

BACS SEMI-ENFOUIS

Nous constatons de plus en plus régulièrement, que certains citoyens utilisent les bacs semi-enfouis comme écocentre **ce qui est interdit**. Nos employés se voient alors dans l'obligation de trier manuellement les contenus desdits bacs ce qui est inacceptable.

Nous vous demandons votre entière collaboration afin de cesser ces pratiques et d'aller porter tous les objets ou déchets dangereux à l'écocentre.

BAC NOIR

Les bacs noirs servent exclusivement à disposer des déchets ultimes, c'est-à-dire qui n'ont aucun potentiel de réutilisation, de recyclage ou de valorisation. Selon Recyc-Québec, seulement 5 % des déchets générés constituent des déchets ultimes.

Matières interdites dans le bac noir

- Rebutis ultimes d'opérations industrielles et manufacturières;
- Déchets radioactifs;
- Fumiers et animaux morts;
- Matériel électrique et électronique;
- Résidus domestiques dangereux (RDD)
- Terre;
- Déchets toxiques et biomédicaux;
- Terres et sables imbibés d'hydrocarbures;
- Boues;
- Pneus;
- Matières recyclables;
- Rebutis résultant de construction, rénovation et démolition;
- Béton;
- Carcasses de véhicules automobiles;
- Résidus miniers;
- Résidus en provenance des fabriques de pâtes et papiers ou des scieries;
- Résidus verts;
- Meubles.

Nous vous rappelons la collecte des résidus du bac noir se fait maintenant aux deux semaines.

Nous vous rappelons également que la Municipalité n'offre pas la collecte des encombrants. Vous êtes responsables de vous en départir de façon responsable.

BAC BLEU

Matières acceptées dans le bac bleu

- Journaux, circulaires et revues
- Papiers divers, papiers d'imprimante et dépliants
- Enveloppes, sacs papier
- Livres sans couvertures ni reliures
- Bottins téléphoniques
- Rouleaux de carton
- Boîtes de carton plates et ondulées
- Boîtes d'œufs
- Papier d'emballage
- Contenants à pignons (cartons de lait, crème, etc.)
- Contenants aseptiques (de type Tetra Pak)
- Verres de café à emporter
- Tous les contenants, bouteilles et emballages de plastique sur lesquels on retrouve le ruban de Möbius ainsi que le numéro, 1, 2, 3, 4, 5 ou 7



- Bouchons et couvercles
- Sacs de plastique qui s'étirent et pellicule d'emballage (regrouper les sacs et les pellicules dans un sac bien noué)
- Bouteilles et contenants alimentaires, peu importe la couleur
- Bouteilles de vin et de bières, consignées ou non

- Boîtes de conserve
- Papier et assiettes d'aluminium
- Canettes de boisson diverses, consignées ou non
- Bouchons et couvercles
- Petits articles en métal (cintres regroupés en paquets, chaudrons, moules à gâteau, etc.)
- Capsules de café en métal Nespresso (dans le sac prévu à cet effet)

BAC BRUN

Matières acceptées dans le bac brun

- Fruits et légumes
- Pâtes alimentaires
- Pains et céréales, farines et sucre
- Produits laitiers
- Friandises et confiseries
- Café (grains, marc et filtre)
- Carapaces de crabe et homard
- Coquilles d'œuf
- Écales de noix
- Sachets de thé et tisane
- Viandes, poissons et os
- Nourriture pour animaux
- Assiettes ou verres de carton souillés
- Carton souillé d'aliments (pizza, etc.)
- Papiers essuie-tout souillés
- Papiers-mouchoirs et serviettes de table souillés
- Sacs de papier
- Papier parchemin
- Feuilles mortes
- Résidus de jardin
- Aiguilles de conifères
- Retailles de haies
- Mauvaises herbes (sauf plantes exotiques et envahissantes)
- Gazon
- Bran de scie, écorces, copeaux de bois
- Petites branches (diamètre inférieur à 1 cm, non attachées et d'une longueur maximale de 60 cm)
- Plantes d'intérieur
- Cendres froides – après 4 semaines
- Cheveux, poils d'animaux
- Litière de petits animaux (chats, lapins, hamsters), excréments de chien (en vrac ou en sac de papier).
- Tabac et papier à cigarettes

LES ENCOMBRANTS

Nous vous rappelons également que la Municipalité n'offre pas la collecte des encombrants. Vous êtes responsables de vous en départir de façon responsable.

PONCEAU – ENTRÉE CHARRETIÈRE - RAPPEL



Nous vous rappelons que le ponceau de votre entrée charretière est entièrement sous votre responsabilité. Il est donc de mise de vous rappeler que le nettoyage de celui-ci vous revient et qu'il est nécessaire de le faire nettoyer avant l'hiver afin que l'écoulement de l'eau se fasse fluidement et ainsi éviter la formation de glace.

ENVIRONNEMENT – ABRIS D'HIVER TEMPORAIRES



Le temps file à une vitesse vertigineuse ! Le temps froid va nous prendre d'assaut d'ici quelques mois et nous désirons vous rappeler qu'un abri d'hiver temporaire est permis dans les toutes les marges et l'aire de stationnement, tel que stipulé dans le règlement 2013-060 (règlement consolidé administrativement) articles 206 et 368, et ce dès le 1^{er} octobre. L'abri doit être enlevé au plus tard le 1^{er} mai 2025.

ENVIRONNEMENT – INSPECTION FOSSE SEPTIQUE - RAPPEL



OBLIGATION DU CITOYEN DE FOURNIR UNE PREUVE DE VIDANGE

Le nouveau règlement 2023-155 concernant la Gestion des installations septiques, est entrée en vigueur le 20 juin 2023 et ce dernier implique des nouvelles normes et exigences aux propriétaires concernant l'installation.

Les propriétaires des installations septiques touchés par cette nouvelle réglementation ont reçu un avis d'information en début d'année 2024 et doivent produire, **d'ici le 30 septembre prochain**, le rapport d'inspection tel qu'exigé par le règlement 2023-155 qui est disponible au lien suivant : https://ivry-sur-le-lac.qc.ca/wp-content/uploads/2024/02/R2023-155_Gestion_Installation_Sep_C-1.pdf

Le non-respect de la réglementation constitue une infraction et est passible de sanctions.

Veuillez transmettre le rapport d'inspection à l'adresse courriel admin@ivry-sur-le-lac.qc.ca

Nous vous remercions de votre précieuse collaboration dans ce dossier.

LES HUARDS – DOSSIER SPÉCIAL

ENVIRONNEMENT

QU'ARRIVE-T-IL AUX PLONGEONS HUARDS DU CANADA



Lorsqu'on dit « plongeurs huards », nous viennent à l'esprit des images de lacs cristallins qui résonnent du cri enchanteur de cet oiseau aquatique bien aimé.

Toutefois, de récentes données indiquent que c'est un cri de détresse qui est requis pour sauver cette espèce canadienne emblématique.

Au moyen de quatre décennies de données tirées de [l'Inventaire canadien des plongeurs huards](#), le personnel d'Oiseaux Canada a étudié les effets de plusieurs menaces perçues à la productivité des huards. Afin de mesurer cette productivité, on a examiné le nombre de petits de six semaines par couple de huards. Afin de préserver la santé des populations de huards, la productivité doit être supérieure à 0,48 oisillon de six semaines par couple par année. Si la productivité baisse au-dessous de ce seuil, les populations de huards pourraient connaître un déclin.

Alors comment se portent les huards du Canada selon ces données? Bref, pas tellement bien! Au cours des 30 dernières années, leur productivité a baissé au taux de -1,4 % par couple, par année. Au début des années 1990, les huards produisaient en moyenne 0,7 petit par couple, par année. Au cours des dernières années, les couples produisent en moyenne 0,55 jeune par année. Nous nous approchons dangereusement du seuil critique de 0,48 petit par couple par année.

Tandis que des baisses de productivité ont eu lieu un peu partout au Canada, les taux de déclin ne sont pas les mêmes à l'échelle du pays. Ce sont les provinces de l'Atlantique qui affichent la plus importante baisse. Depuis le début des années 2000, la productivité des huards a baissé à moins de 0,48 petit par couple, par année. Tandis

que des baisses ont eu lieu en Colombie-Britannique, en Ontario et dans les Prairies, elles ne sont pas aussi accrues, et la productivité est demeurée au-dessus du seuil de 0,48 jeune par couple pendant la majorité des années. Les perspectives sont un peu plus positives pour les huards du Québec – leur productivité semble stable.

Examinons certains des risques apparents qui menacent le [plongeon huard](#) et ce que l’Inventaire canadien des plongeurs huards en dit.



Nous savons que l’aménagement des rives et la circulation des [bateaux](#) posent d’importants problèmes pour les plongeurs huards. Les rivages naturels offrent des sites de nidification et permettent d’éloigner les prédateurs. L’aménagement des rives a souvent pour effet de dégrader les sites de nidification et d’attirer les prédateurs. Les bateaux peuvent blesser et même tuer les jeunes huards et les adultes, et les vagues qu’ils produisent peuvent inonder les nids. Bien que l’aménagement des rives et

la circulation des bateaux peuvent grandement réduire le nombre de couples de huards sur un lac, il ne s’agit pas des menaces principales à la productivité.

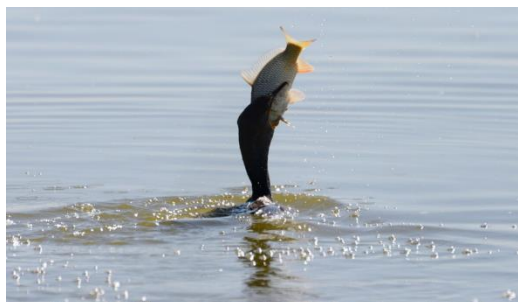
TEMPÉRATURE AU DÉBUT DU PRINTEMPS



Lorsqu’il fait plus froid au mois d’avril, moins de petits sont produits. Lorsqu’il fait plus chaud, les couples ont davantage d’oisillons. Il y a une espèce de mouche noire qui a tendance à se nourrir du sang du plongeon huard. Les températures froides en avril entraînent davantage de mouches noires. Ces dernières perturbent tellement les huards que certains d’entre eux abandonnent leur nid. Tandis que certains couples peuvent refaire un nid, d’autres ne le font pas, ce qui nuit à la

productivité. Les printemps plus froids peuvent aussi retarder le moment du dégel. Le dégel tardif retarde le retour des huards et raccourcit la saison de reproduction. Néanmoins, les températures plus froides en avril ne sont pas la principale menace à la productivité des huards.

AIGLES ET CORMORANS



Selon l’Inventaire canadien des plongeurs huards, les aigles et les cormorans n’ont pas un effet négatif sur la productivité des huards. On croyait que l’aigle, qui mange les œufs et les petits huards, et le cormoran, qui fait concurrence aux huards pour la prise de poissons, pourraient nuire à la productivité de l’oiseau. Mais ce n’est pas le cas. En fait, les lacs qui ont des aigles à tête blanche et des cormorans à aigrettes offrent de meilleurs habitats de reproduction aux huards. C’est peut-être parce qu’on retrouve des aigles et de cormorans près des lacs ayant

beaucoup de poissons, essentiels à la diète du huard.

En réalité, c’est la combinaison des trois facteurs suivants qui a le plus grand effet sur la productivité des huards :

PLUIES ACIDES

Les pluies acides nuisent aux huards de quelques façons. D'abord, les pluies acides et les métaux toxiques



limitent la croissance, la reproduction et la survie du poisson, ce qui signifie qu'il y a moins de nourriture pour les huards. Ensuite, l'acidité est liée à une hausse du mercure dans la chaîne alimentaire. Puisque les huards sont des prédateurs de niveau trophique supérieur, ils sont à risque plus élevé de toxicité par le mercure s'ils se trouvent sur des lacs acides. L'Inventaire canadien des plongeurs huards abonde dans ce sens. Ce qui est étonnant, c'est que le Canada et les États-Unis ont grandement réduit (jusqu'à 90 %) la pollution qui cause les pluies acides, et de

nombreux lacs canadiens ne sont plus aussi acides qu'ils l'étaient. Or, les huards élèvent moins de petits sur des lacs plus acides. Bien qu'on ne comprenne trop pourquoi, ce phénomène pourrait être lié au mercure et au changement climatique.

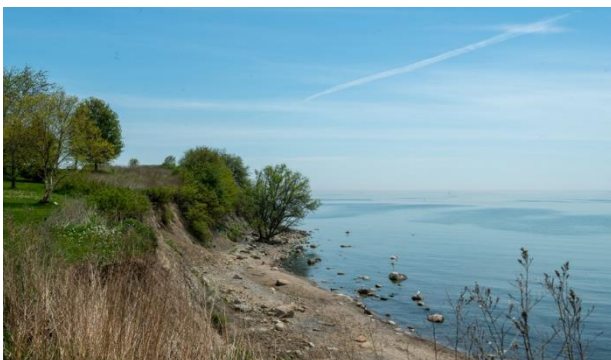
MERCURE



Le mercure est libéré dans l'atmosphère principalement par la combustion de combustibles fossiles et s'introduit dans les lacs. Les huards dont les taux de mercure sont plus élevés sont moins productifs. Les adultes présentant une plus forte teneur en mercure sont plus léthargiques et passent moins de temps à couvrir leurs œufs et à nourrir leurs petits. Les jeunes qui sont dans le même cas ont un système immunitaire plus faible et sont plus vulnérables à la prédation. Le huard souffre directement de hauts niveaux de

mercure et, lorsque leur proie de prédilection, la perchaude, a de hautes concentrations de mercure, la productivité du huard en souffre.

CHANGEMENTS CLIMATIQUES



Si les prévisions relatives aux fluctuations des niveaux d'eau et à la hausse des températures de l'eau des lacs sont exactes, les changements climatiques pourraient aggraver les problèmes que posent aux plongeurs les pluies acides et le mercure. La baisse du niveau d'eau pendant les sécheresses expose les sédiments lacustres à l'oxygène si bien que, par le biais de diverses réactions chimiques, elle accroît l'acidité lorsque le niveau remonte. Il s'ensuit une hausse de l'activité des bactéries méthylantes et, partant, de la concentration de mercure

chez les poissons et les plongeurs. En outre, l'augmentation de la température de l'eau accroît aussi l'activité des bactéries méthylantes, ce qui a son tour augmente les niveaux de mercure chez les poissons et les huards. Par conséquent – avec l'augmentation de la fréquence et de l'ampleur des fluctuations des niveaux d'eau et la persistance de la hausse de la température de l'eau sous l'influence des changements climatiques – il faut s'attendre à ce que les plongeurs soient exposés à répétition à de grandes quantités de mercure et à ce que leur productivité continue de diminuer.

INVERSEZ LA TENDANDE



Ces problèmes ne marquent pas nécessairement la fin pour cet oiseau bien aimé. Nous avons encore le temps d'inverser la tendance. Au Canada, on estime qu'il y a 240 000 couples de plongeurs huards qui produisent en moyenne plus de 0,48 jeune par année. Ce sont de bonnes nouvelles! Nous devons simplement nous assurer qu'ils demeurent au-dessus de ce seuil – et nous avons tous un rôle à jouer pour y arriver! Comment? Lisez les suggestions suivantes pour savoir comment vous pouvez aider :

- Créez ou améliorez votre zone tampon riveraine – La bande de végétation autour de votre rivage contribue à la santé de votre lac. Un rivage naturel offre des endroits sûrs aux huards pour faire leur nid et protège aussi contre l'érosion et le ruissellement.
- Laissez de la végétation surplombante – La végétation surplombante offre de l'ombre, rafraîchit la température de l'eau et fournit d'importants habitats à la faune, y compris aux poissons. Les poissons se nourrissent et se reproduisent souvent sous la végétation surplombante. Le feuillage, les brindilles, les fruits, les fleurs et même les insectes qui se trouvent sur ces plantes représentent une source de nourriture importante pour de nombreuses espèces. Et les huards profiteront vraisemblablement des meilleures populations de poissons.
- Soyez un plaisancier averti – Le sillage des bateaux peut détruire le nid des huards, et les bateaux mêmes peuvent blesser et tuer les petits et causer leur séparation des parents. En Alberta, en Colombie-Britannique, au Manitoba, en Ontario, en Saskatchewan et en Nouvelle-Écosse, les plaisanciers doivent respecter les limites de vitesse affichées de 10 km/h à 30 mètres du rivage, à moins qu'autrement indiqué.

Essayez de réduire votre empreinte écologique. Ce faisant, vous contribuerez à la réduction des effets des pluies acides, du mercure et des changements climatiques sur la productivité des huards.

Source : <https://blog.cwf-fcf.org/index.php/fr/quarrive-t-il-aux-plongeurs-huards-du-canada/>

ACTIVITÉS DE LOISIRS, CULTURELLES ET ARTISTIQUES AUX ALENTOURS

LES JOURNÉES DE LA CULTURE DANS LA MRC DES LAURENTIDES

LES JOURNÉES DE LA CULTURE À SAINTE-AGATHE-DES-MONTS

Samedi 28 septembre 2024

Place Lagny – Pour tous



10 h 30 à 14 h 30

Maquillage pour enfants

Concours de photos



12 h 45

Concours de photos – 2024

Dévoilement du prix du public du concours de photo "Sainte-Agathe-des-Monts... vu par son monde" et rencontre avec les artistes



Dès 10 h

Atelier sur les pratiques culturelles d'autrefois

Voyage en 1880 échos d'une réception chez la bourgeoise : démonstration de vêtements de l'époque, se guérir en 1880, l'art de recevoir, atelier de fabrication d'ornement, broderie et décors de l'époque.



Dès 13 h

Atelier de médiation culturelle
avec Nathalie Candelon Morel

Fête monstre! Venez plonger au cœur de la pratique artistique de Nathalie Candelon Morel, qui célèbre le vivre ensemble entre toutes les créatures vivantes. Venez créer une adorable créature hybride à l'aide de techniques d'impression. Un exemplaire repartira avec vous alors que l'autre, si vous le souhaitez, participera à une fête monstre.



15 h 30

Conférence : parcours artistique d'un artiste multidisciplinaire

Découvrez l'histoire inspirante d'un artiste qui a bravé ses peurs et repoussé ses limites pour réaliser ses rêves. Que ce soit sur les thèmes de la motivation, la poursuite de ses aspirations ou l'audace de sortir de sa zone de confort. Préparez-vous à une expérience inspirante unique, agrémentée de pièces de piano, de magie et d'humour. Cette conférence captivante promet de vous transmettre pleins de secrets qui vous aideront à réaliser vos propres rêves!

Pour plus d'infos : <https://vsadm.ca/citoyens/evenements/journees-culture/>

LES JOURNÉES DE LA CULTURE À VAL-DAVID



Au cœur du village

Du 27 septembre 2024 au 29 septembre 2024

Prenez part aux festivités des Journées de la culture à Val-David!
Plusieurs activités gratuites pour toute la famille!

Pour info : <https://valdavid.com/evenements/journees-de-la-culture/>



CÉLÉBRONS DONC LA BEAUTÉ DE LA COLLECTIVITÉ !



LES JOURNÉES DE LA CULTURE À VAL-MORIN
LES 28 ET 29 SEPTEMBRE 2024

Les journées
de la culture

EXPOSITIONS | SALLE COMMUNAUTAIRE

Samedi, de 10 h à 16 h | Dimanche, de 12 h à 16 h

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DE VAL-MORIN

Photos, discussions autour de l'histoire de notre village, sans oublier des boissons et petites grignotines

ESPACE RHIZOMES

Venez contempler les œuvres de quatre artistes de la région.

L'HEURE DU CONTE | BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Samedi, de 10 h 30 à 12 h

Une heure du conte pour les enfants de 3 à 6 ans, durant laquelle le très joli livre de Jeanne Willis intitulé **Poussière d'étoile** sera lu. Une activité de bricolage suivra. Les enfants pourront créer ensemble une mosaïque en forme d'étoile. Chaque petit carré dessiné, peint ou colorié sera unique et original, comme chaque enfant. Une fois réunis sous forme de mosaïque, le tout deviendra encore plus intéressant et éblouissant, à la manière d'une collectivité. Venez briller avec nous !



PEINTURE EN DIRECT | SALLE COMMUNAUTAIRE

Samedi, de 13 h à 16 h



Que diriez-vous d'assister à la création d'une œuvre en direct ? C'est ce que vous offre la galerie Espace Rhizomes et l'artiste peintre François Fillion. Entre 13 h et 16 h, à la Salle communautaire de l'Hôtel de ville, l'artiste peintre François Fillion créera une œuvre en direct, inspirée par l'énergie du moment et l'interaction avec le public. Ne manquez pas cette occasion de voir l'art en action et de découvrir le processus créatif en temps réel. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les amoureux de l'art et de la culture !

CONFÉRENCE : J.P.B. CASGRAIN, HOMME DE LA MÉTROPOLE | ÉGLISE

Dimanche, de 13 h à 14 h 30

Assistez à la conférence "J.P.B. Mongrain, HOMME DE LA MÉTROPOLE", présentée par la Société d'histoire de Val-Morin et l'historien Denis Chabot. Une occasion fascinante de découvrir l'impact de cet homme sur la métropole, à travers le regard d'un passionné !

CINÉ-CONFÉRENCE : GRAVER L'HOMME | THÉÂTRE DU MARAIS

Dimanche, de 15 h à 17 h



Venez assister à la projection du documentaire **Graver l'homme : arrêt sur Pierre Hébert**, et échanger avec le réalisateur Loïc Darses et du protagoniste du film, Pierre Hébert. À l'aide d'un travail sensible en noir et blanc parsemé d'éclats animés, ce documentaire suit le fil d'Ariane de la gravure sur pellicule pour nous transporter dans le labyrinthe inspirant que forment la vie et l'œuvre de l'illustre cinéaste d'animation Pierre Hébert. Loïc Darses grave l'empreinte d'un homme d'exception qui, encore aujourd'hui, persiste à créer pour mieux transmettre de nouvelles formes de vie.



À L'ÉTAT PUR
tout simplement

LES JOURNÉES DE LA CULTURE À AMHERST, BRÉBEUF ET LABELLE



Les journées de la culture

NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR
**MRC DES
LAURENTIDES**

Les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2023

Programmation

AMHERST

▶ 30 sept.

122, RUE SAINT-LOUIS, AMHERST

17 h à 19 h : Duo musical BRAISE
par Christine Baillargeon et
Richard Cervais
Vin offert!

BRÉBEUF

▶ 1^{er} oct.

PAVILLON DES LOISIRS

11 h : Le pêcheur de mots -
Animation pour les 5 à 9 ans
13 h 30 à 15 h : Initiation à
l'animation image par image
par Catherine Fauteux
Téléphone intelligent ou tablette
requis. Aucun appareil fourni sur
place.

Information : loisirs@brebeuf.ca
819 425-9833 poste 5308

LABELLE

▶ 1^{er} oct.

SOUS LE CHAPITEAU DE LA GARE

11 h à 12 h 15 : Les tams-tams de la
montagne du dépôt avec
Robert Dethier et Benjamin Landry,
pendant le marché d'automne.
Faites partie du spectacle!

 journeesdelaculture.qc.ca

LES JOURNÉES DE LA CULTURE À AMHERST, BRÉBEUF ET LABELLE



Les journées de la culture

LES 29, 30 SEPTEMBRE
ET 1^{ER} OCTOBRE 2023

Programmation

MONT-BLANC

▶ 1^{er} oct.

BIBLIOTHÈQUE DU LAC

13 h à 15 h : Exposition, démonstration et expérimentation POINT D'EAU par Geneviève Mercure
Inscription obligatoire au 819 688-5434

MONTCALM

▶ 30 sept.

CENTRE COMMUNAUTAIRE - 33 ROUTE DU LAC ROND NORD

13 h : Création d'une œuvre collective par Robert Lafontaine
14 h : Spectacle musical par Marie-Ange Crochetière

MONT-TREMBLANT

▶ Jusqu'au
22 oct.

ESPACE PUBLIC - 885, RUE DE SAINT-JOVITE

10 h à 16 h : Exposition TERRE DES FEMMES par Jacques Charbonneau

▶ 30 sept.

SALLE DE L'ÉGLISE DU VILLAGE - 1829, CHEMIN DU VILLAGE

20 h à 21 h : Concert - FLORE LAURENTIENNE par Mathieu David Gagnon
Réservation requise. Places limitées.

▶ 1^{er} oct.

HÔTEL DE VILLE - 1145, RUE DE SAINT-JOVITE

10 h à 12 h : Atelier technique thermographique par Jacques Charbonneau
Réservation requise. Places limitées.

COMPLET

NOTRE TERRITOIRE
NOTRE AVENIR
**MRC DES
LAURENTIDES**

TENDEZ LA MAIN...

TRAVAILLEZ AUPRÈS
DE PERSONNES EN
PERTE D'AUTONOMIE
OU EN SITUATION DE
HANDICAP VIVANT À
DOMICILE



Horaire flexible / Salaire concurrentiel/
Formations offertes
Informez-vous dès maintenant sur le
**Programme d'allocation directe/
chèque emploi-service.**

Visitez le www.quebec.ca



Vous résidez dans la MRC des Laurentides ?



Suivez Tendre la main- aînés Laurentides
ou écrivez à
tendrelamainlaurentides@outlook.com

Une initiative de Concert Action Soutien Autonomie de la MRC des Laurentides



Services gratuits et confidentiels aux aînés
confrontés à des situations de vulnérabilité, d'abus
et de maltraitance.

Soutien, conseil et accompagnement aux aînés
vivant des inquiétudes ou faisant face à différents
problèmes mettant en jeu leur qualité de vie ou leur
autonomie.

1 844 551-6032

info@prevoyanceaines.org - prevoyanceaines.org



T'has ça
conduire l'hiver?
Prends l'inter!



Service à la clientèle
Téléphone **1 877 604-3377**
0h à 19h - 7 jours

 **linter.ca** 

**Nouvel horaire 2024 – Nouveaux départs
les week-ends**

<https://www.transportlaurentides.ca/avis-nouvelles/>

Nous vous rappelons que si vous désirez partager une activité qu'elle soit culturelle, de loisirs ou autres, vous pouvez communiquer avec nous à l'adresse suivante adjointe@ivry-sur-le-lac.qc.ca

Merci pour votre confiance et sachez que c'est toujours un réel plaisir de vous représenter !





Le maire,
André Ibghy
Municipalité d'Ivry-sur-le-Lac
Tél. (819) 321-2332
maire@ivry-sur-le-lac.qc.ca

VOTRE PORTAIL CITOYEN INTELLIGENT



VOILÀ ! est un dossier citoyen personnalisé, mobile et web, qui facilite la communication avec la Municipalité !

Inscrivez-vous pour recevoir les nouvelles et alertes, consulter les avis sur votre compte de taxes en ligne, ajouter une propriété et un compte de taxes dans votre compte et être aux premières loges pour recevoir le **Bulletin mensuel**.

L'inscription c'est ici : <https://ivry-sur-le-lac.appvoila.com/fr/>

DEMANDE DE PERMIS – N'ATTENDEZ PAS !

Vous prévoyez un projet de construction, il est à parier que vous devrez obtenir un permis de la municipalité. Nous vous recommandons fortement de déposer votre demande dès que possible afin d'éviter des délais supplémentaires. Le traitement des demandes s'effectue en ordre de réception. En procédant sans attendre, vous limitez les surprises.

Inscrivez-vous dès maintenant !